

## Passer le CRFPA en M1 est-ce possible?

Par **Ella2**, le **27/04/2012** à **08:30**

Bonjour à tous,

Alors voila je cherche depuis un moment déjà des réponses à mes questions mais en vain en espérant que je les trouveraient ici...

Voila je suis en L1 dt, et je voulais savoir s'il m'étais possible de passer le CRFPA en début du M1.

Je m'explique, c'est-à- dire qu'au lieu de faire mon M1 en parallèle d'une IEJ et le passer donc à la rentrée qui suit le M1.

Sur différents forums je suis tombé sur des personnes qui ne sont pas passé par l'IEJ et qui l'on eu en le préparant seul ou au sein d'une prépa à distance ect...

Donc est-ce possible ou disons faisable?

En appelant les IEJ ou les écoles de droit je n'ai jamais eu la même réponse...apparemment personne ne sait.[smile17]

Est-ce obligatoire de passer par un IEJ pour se pouvoir de présenté?Est-ce qu'un niveau M1 peut avoir ses chances tout ayant préparé cet examen ou "concours" durant sa licence?

Merci pour vos réponses parce que la je suis vraiment dans le brouillard des plus total!

Par **alex83**, le **27/04/2012** à **10:46**

Bonjour,

La prépa n'a rien à avoir avec le droit de le passer ou pas.

L'examen est ouvert aux juriste dès le M1.

L'IEJ "prépa" n'est pas obligatoire. En fait, l'IEJ c'est deux chose : une prépa intégré au cours de l'année + l'inscription à l'examen. Il est possible au début de l'année ou vous voulez passer le M1 de ne vous inscrire qu'à l'examen. Ainsi vous ne pourrez pas suivre l'enseignement donné par votre IEJ mais vous pourrez passer le CRFPA.

Après, pour les prépa privées, c'est à vous de voir.

Par **Yn**, le **27/04/2012** à **10:47**

Salut,

Oui, tu peux passer le concours d'avocat en M1 (le concours a lieu en septembre/octobre, les inscriptions se font en mars/avril de l'année précédente).

Non, tu n'es pas obligé de passer par l'IEJ, tu dois seulement justifier d'un M1. Libre à toi de choisir les modalités de ta préparation (ou de ne pas du tout le préparer).

Commencer à réviser le CRFPA en L3 ne sert à rien, tu feras ton choix de matière lors de ton inscription (la liste est dispo sur tous les sites), et certaines matières ne sont enseignées qu'en M1 ou d'autres complètent ce qui a été vu précédemment.

Le concours d'avocat est un concours scolaire, les attendus sont ceux de la fac, tous les cas de figure existent : réussite dès le M1 avec ou sans prépa, réussite en M2, etc.

C'est un concours assez sélectif, mais pas impossible, tu peux le passer trois fois.

*edit : doublé par alex83 dans la minute.*

Par **alex83**, le **27/04/2012** à **10:56**

Je rajouterais que je vous conseille de le passer en M1.

D'ailleurs, j'le passerai l'année prochaine personnellement =).

Par **Ella2**, le **27/04/2012** à **12:57**

Merci pour vos réponses!ç'est "un peu" rassurant, je ne sais pas si c'est bien vu de ma part de vouloir le passer en M1, parce que je me dis on ne sait jamais!lol, puis comme je peux le passer 3 fois, pourquoi pas tenter ma chance.

Quand je disais vouloir le préparé dès maintenant je voulais dire par là, validé les matières auxquelles je pourrai prétendre a une dispense comme les finances publiques ou la procédure civile car c'est ce qu'il y'aura dans mon programme en L2, de plus on m'a souvent dit qu'il fallait revoir toute la licence pour le réussir car beaucoup de matières lors de l'exam concernent la licence.

Enfin pourrai-je avoir des conseils de méthodes ou de façon de faire pour me préparé à tout ça.

Par **Poussepain**, le **27/04/2012** à **18:16**

Bonjour,

Déjà c'est un examen, pas un concours. Ensuite je vous conseille de la passer en M1, vous serez dans le bachotage de cette année de sélection et en M2 il faudra compter sur des stages, un mémoire et un esprit moins bachot. C'est ce qui est conseillé dans ma fac, personne ne l'écoute et tout le monde s'en mors les doigts.

Par **titoom**, le **13/07/2013** à **11:03**

Bonjour,

Il y a une chose que je ne comprends pas. De nombreuses personnes recommandent de le passer en fin de M1 (c'est-à-dire en septembre-novembre de son année de M2).

Cependant, de ce que je peux lire ici, il serait possible de le passer dès septembre-novembre de son année de M1 (c'est-à-dire l'année post L3), c'est bien cela ?

Par exemple, quand Poussepain recommande de le passer en M1, il veut parler de septembre-novembre de l'année de M1 ou de septembre-novembre de l'année de M2 ?

Merci, je suis un peu paumé :)

Par **bulle**, le **13/07/2013** à **13:32**

Bonjour,

Il s'agit bien de passer l'examen à l'issue du M1 donc en sept-oct de l'année de M2. Cependant, la préparation, l'IEJ seront suivies l'année de votre M1 et l'inscription à l'examen se fera en décembre de l'année de votre M1.

Par **permito**, le **13/07/2013** à **18:37**

Mais vous pensez pas que passer le M1 Et l'iej en meme temps c'est avoir un emploi de temps de fou et que il est plus judicieux de consacrer le temps de l'iej au révision des exams du M1 surtout qu'il faut avoir une mention pour prétendre a un m2?

Et si jamais je fais les 2 mais que je change d'avis en cours d'année et que je ne veux pas passer l'exam alors ce sera comme si j'avais gaché une de mes 3 chances pour rien et il ne me restera plus que 2 possibilités de passer l'exam ou pas?

Par **bulle**, le **13/07/2013** à **19:15**

Certes, c'est avoir un emploi du temps de fou. Personnellement, je pense qu'il faut le passer

après le M2 pour avoir plus de maturité et de connaissances.

Il n'y a que si vous vous présentez à l'examen et que vous le ratez que vous perdez une chance. Si vous ne faites que vous inscrire et que vous décidez finalement de ne pas le passer, vous conservez vos 3 chances.

Par **Ségoène**, le **25/11/2013** à **16:56**

Bonjour,

J'ai lu au cours de votre conversations qu'il y avait possibilité de passer 3 fois l'examen, il me semble que cela ait changé récemment, et que désormais il n'y a pas la possibilité de passer l'examen que 2 fois?

Est ce exact?

Par **Ségoène**, le **25/11/2013** à **16:57**

Bonjour,

J'ai lu au cours de votre conversations qu'il y avait possibilité de passer 3 fois l'examen, il me semble que cela ait changé récemment, et que désormais il n'y a pas la possibilité de passer l'examen que 2 fois?

Est ce exact?